



IMMO PARTENAIRES

Aucun honoraire, aucun frais de quelque nature que ce soit n'est dû avant la conclusion d'un contrat.
Tous nos prix s'étendent TTC et intègrent les honoraires de l'agence TVA incluse 20.00%.

Honoraires de transactions en Mandat Classique

Les honoraires comprennent la commercialisation, le suivi du dossier jusqu'à la réitération de l'acte authentique.
Conformément à la réglementation, les honoraires sont à la charge de l'acquéreur.

De 0 à 30 000€	Forfait 3 200€
De 30 001€ à 50 000€	Forfait 4 300€
De 50 001€ à 75 000€	8%
De 75 001€ à 100 000€	7,5%
De 100 001€ à 150 000€	6,5%
De 150 001€ à 250 000€	5,5%
Au-delà de 250 001€	4,5%

Honoraires de transactions en Mandat Coach Immo 2%

Les honoraires comprennent la commercialisation, le suivi du dossier jusqu'à la réitération de l'acte authentique.
Conformément à la réglementation, les honoraires sont à la charge de l'acquéreur.

≤ 160 000€	Forfait 3 200€ TTC
Au-delà de 160 001€	2% TTC du prix Net Vendeurs

**Rappel : Les visites sont organisées par l'agence, et assurées par les propriétaires.

Location

Baux d'habitations/mixtes	Part bailleur	Part locataire	Baux commerciaux
Honoraires d'entremise et de négociation	2€ / m ² TTC	-	15% du loyer hors charges de la période annuelle répartis à hauteur de 1/2 part preneur et 1/2 part bailleur avec un minimum TTC de 500€
Honoraires de visite, constitution de dossier et de rédaction du bail	5€ / m ² TTC	5€ / m ² TTC	
Honoraires de réalisation de l'état des lieux	2€ / m ² TTC	2€ / m ² TTC	
Total	9€ / m² TTC	7€ / m² TTC	

Forfait minimum bailleur : 180.00€ / Honoraires plafonnés à un mois de loyer hors charges
Pour les biens compris entre 60 et 89m² : 50% de remise sur les honoraires d'entremise et de négociation
Pour les biens de plus de 90m² : honoraires d'entremise et de négociation offerts

Avis de valeur

Pour les particuliers*	80€ TTC
Pour les professionnels (Huissiers, autres organismes professionnels...)	100€ TTC

*Offert si mise en vente dans un délai de 21 jours.

L'exclusivité est une option applicable aux mandats uniquement à la demande des mandants.

Barème applicable à compter du 01/02/2019

Taux de TVA en vigueur : 20%